



METTRE EN ŒUVRE des adaptations au sein du centre de formation

Suite aux différentes possibilités d'aménagements présentées précédemment, il convient de présenter les modalités d'organisation et de mise en œuvre opérationnelles en prêtant une attention particulière à l'alternance.

5.1 Se lancer avec méthode et pragmatisme

Le réseau de partenaires joue un rôle toujours majeur pour trouver des modalités pratiques adaptées à chaque situation individuelle. Quelques exemples permettent d'y voir plus clair sur l'individualisation des réponses possibles.

Le cadre spécifique du code du sport et des diplômes du ministère des sports

Certaines adaptations relèvent du bon sens ou s'inscrivent dans le cadre d'une pédagogie individualisée, d'autres plus

complexes, nécessitent de faire appel à des intervenants experts et/ou à des matériels spécifiques.

Point de méthode

Afin d'aménager le parcours de formation d'un stagiaire au sein de l'Organisme de Formation, le référent handicap devra faire preuve de vigilance de la façon suivante :

- S'assurer du suivi régulier du plan d'adaptation et d'accompagnement en lien avec le coordinateur de formation, a minima une fois par trimestre.
- Vérifier auprès du stagiaire si les aménagements proposés correspondent vraiment à ses besoins lors de la mise en œuvre.
- Sensibiliser, avec l'accord du stagiaire, les stagiaires de la promotion à la situation de handicap rencontrée par l'un des leurs et en profiter pour travailler avec eux sur leurs représentations sur le sujet.
- Sensibiliser Informer les personnels administratifs et d'accueil à la situation à prendre en compte.
- Proposer au coordonnateur des outils d'accompagnement pédagogiques (ex. : modification des supports pour les troubles DYS) et sensibiliser les différents intervenants de la formation.



En fonction des situations rencontrées, si le référent handicap estime ne pas avoir toutes les compétences pour intervenir, il peut s'appuyer sur son réseau des partenaires pour :

- Sensibiliser aux situations de handicap via différents acteurs du territoire, notamment des réseaux associatifs;
- Faire intervenir des organismes spécifiques (ex. : France Epilepsie, dans le cadre d'un stagiaire présentant une épilepsie non stabilisée, etc.).



A. présente une hémiparésie, une dyslexie importante et des troubles cognitifs (notamment en termes d'orientation dans l'espace). Il a un statut d'apprenti dans la formation en BPJEPS Tennis de Table.

Ont été identifiés avec lui les besoins et les freins suivants :

- Une problématique de déplacement : liée à l'hémiparésie (causant des difficultés sur la marche) et aux troubles cognitifs (difficultés d'orientation spatiale). L'OF se situant en Auvergne-Rhône-Alpes et le

lieu d'alternance en Ile-de-France: comment favoriser les déplacements entre l'OF et le club en toute autonomie?

- Un besoin d'aide à la prise de notes liée à la dyslexie et à l'hémiparésie (motricité limitée sur la main guidant l'écriture).

- Un temps d'appropriation plus long des différents apports (troubles cognitifs et plus grande fatigabilité).
- Une expression orale à améliorer (difficultés de verbalisation liées à l'hémiparésie).

Pour compenser les situations présentées, les solutions, les acteurs et les dispositifs suivants ont été activés :

Prestation sollicitée	Mise en œuvre
-----------------------	---------------

Trajet OF/lieu

Aide aux déplacements via l'Agefiph.	Un taxi vient chercher le stagiaire à la descente du train (gare qui permet de ne pas avoir de changement à effectuer en cours de trajet) puis le conduit jusqu'à l'Organisme de Formation.
--------------------------------------	---

Prise de note

Aide technique de l'Agefiph + mise à disposition d'un ordinateur par le CFA.	Achat d'un logiciel de diction afin de faciliter la rédaction des travaux. Sensibilisation des formateurs à la dyslexie.
--	--

Temps d'appropriation plus long

Aide humaine à domicile (financée via la majoration du cout contrat d'apprentissage).	Mise en place d'un accompagnement humain en dehors du centre de formation pour le suivi des travaux à réaliser + développement de la FOAD au sein de l'Organisme de Formation afin de moduler les temps de formation.
---	---

Expression orale à améliorer

Aide humaine en OF (financée via la majoration du cout contrat d'apprentissage).	Mise en place au sein de l'OF de cours de théâtre. La sensibilisation des autres stagiaires en formation afin de faciliter la communication.
--	--



Trouver une société de taxi proche de son environnement et établir un devis pour cette prestation. Déposer ensuite la demande à l'Agefiph via un formulaire spécifique.

Avoir un listing [des différentes aides techniques existantes](#). Si l'Organisme de Formation ne possède pas les compétences en interne, il est possible de faire appel à des associations pouvant proposer ces temps de sensibilisation.

Disposer au sein de l'Organisme de Formation d'un outil de FOAD. Créer du lien avec la Chambre des Métiers et de l'Agriculture qui dispose d'un réseau de partenaires importants pour le soutien pédagogique. Ce dernier doit être mandaté par le CFA pour intervenir.

Si l'OF ne possède pas les compétences en interne, il est possible de faire appel à des associations pouvant proposer ces temps de sensibilisation.



Exemple 2 : Stagiaire BPJEPS

N.H est en formation BPJEPS activités physique pour tous. Il présente :

- Une déficience motrice du côté gauche du corps entraînant une limitation de l'extension et des difficultés de pronosupination. Jambe gauche douloureuse en permanence.
- Des troubles cognitifs associés.
- À cette déficience motrice, s'ajoutent des difficultés pratiques, visuo-spatiales, de mémorisation, de planification, d'organisation et de repérage dans le temps.

Ont été identifiés avec lui les besoins et les freins suivants :

- Une limitation motrice du côté gauche.
- Une limitation au niveau de la force, de l'équilibre et de la coordination.
- Une limitation en termes de planification, de mémorisation, de tâches complexes et multitâches.
- Une fatigabilité et une lenteur motrice au quotidien.

Pour compenser les situations présentées, les solutions, les acteurs et les dispositifs suivants ont été activés :

Prestation sollicitée	Mise en œuvre
-----------------------	---------------

Activités sportives et cognitives

Mise en place d'un bilan global pour accompagner le stagiaire, l'OF et la DRAJES dans la prise de décision d'un aménagement raisonné.	Prestation d'Appuis Spécifiques de L'Agefiph. Plateforme Emploi APF France handicap. Prestation d'Appui Spécifique "Troubles Cognitifs" ADAPT.
---	--

Pratique de l'activité sportive

Port d'un releveur au niveau du pied gauche pour faire du sport. Adaptation des activités par les formateurs (notamment pour la course d'orientation et les jeux collectifs).	Aide technique simple. Adaptation des activités physiques nécessitant une coordination bimanuelle, une vitesse d'exécution au niveau des déplacements, des sauts...
--	--

Fonctions cognitives*

Traitement des informations écrites. Organisation logique de ses idées pour exprimer sa pensée par écrit.	Prendre des notes manuscrites plutôt que tapuscrites + supports en version papier. Favoriser le travail en binôme. Permettre un temps de repos au calme. Accompagner dans la planification des évaluations à rendre en construisant avec lui une planification semaine. Anticiper la programmation annuelle des écrits et donner des objectifs de travail à atteindre.	
	En structure Enregistrer à l'aide d'un dictaphone ce qu'il a fait, ainsi que ses observations au fur et à mesure, pour faciliter la fonction mémorisation. Réduire les productions écrites dans les limites permises.	Pour les épreuves certificatives Autoriser un temps complémentaire pendant les épreuves orales et écrites avec un temps de pause. Mettre en place un temps de secrétariat par une tierce personne pour les épreuves écrites.



Prendre contact avec le prescripteur pour déclencher le PAS (Mission locale, Pôle emploi, Cap emploi...) en amont de la formation.

Défendre une prise en charge par le droit commun (prescription médicale).

Identifier les capacités et besoins avant les TEP, les sélections et l'entrée en formation.

Anticiper les besoins.

Identifier les compétences pour accompagner le stagiaire en interne.

Identifier un lieu toujours disponible pour les besoins de repos.

Identifier les stagiaires qui ont le souhait de l'accompagner dans ses apprentissages.

Sensibiliser les apprenants à la question du handicap.



Exemple 3 : Stagiaire BPJEPS

AM présente : présente : une dyslexie et une dysorthographe très sévère.

Ont été identifiés avec lui les besoins et les freins suivants :

- Incapacité à lire : déchiffrage empêche la compréhension d'un texte, d'une consigne.
- Difficultés sévères d'accès au langage écrit.
- Lenteur.
- Surcharge cognitive.
- Etayage très important et non concluant (depuis l'enfance).

Pour compenser les situations présentées, les solutions, les acteurs et les dispositifs suivants ont été activés :

Prestation sollicitée	Mise en œuvre					
<p>Fonctions cognitives*</p> <p>Prise de connaissance des préconisations faites de 2008 à 2013 par un service de réadaptation pour enfant et adolescents pendant la scolarité de AM.</p> <p>Dispositif d'évaluation et de préconisation des métiers et du sport de KERPAPE (dispositif Breton).</p> <p>Mobilisation de la majoration du coût contrat de l'apprentissage pour répondre aux différentes compensations à mettre en œuvre.</p>	<p>Utilisation de l'outil informatique et d'un ou plusieurs logiciels vocaux gratuits pour compenser partiellement certaines difficultés d'apprentissages et utilisation d'un dictaphone.</p> <p>Mise en place d'un tutorat "pair-aidance" par un stagiaire de la promotion à raison de 5h par semaine pour accompagner AM dans sa prise d'autonomie, avec construction d'outils de planification hebdomadaire des tâches et des évaluations, reformulation des consignes, prise de relais en lecture des documents, explication de vocabulaire spécifique.</p> <p>Utilisation de l'oral lors des évaluations formatives.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="916 1153 1257 1196">En structure</th> <th data-bbox="1257 1153 1463 1196">Pour les épreuves certificatives</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="916 1196 1257 1525"> <p>Renforcer l'accompagnement par le tuteur pour que l'apprenant dépasse son handicap et ne se réfugie pas derrière.</p> <p>Trouver des moyens de compensation raisonnés.</p> </td> <td data-bbox="1257 1196 1463 1525"> <p>Accompagner sur 40h la rédaction d'un projet d'animation (20h avec un scripteur extérieur, 20h avec un formateur de la discipline).</p> <p>Aménager l'emploi du temps afin de rendre possible la rédaction du rapport de stage.</p> <p>Intégrer 2h d'aide rédactionnelle dans le cadre de l'UC 3 pour préparer la fiche de séance avant l'épreuve.</p> </td> </tr> </tbody> </table>	En structure	Pour les épreuves certificatives	<p>Renforcer l'accompagnement par le tuteur pour que l'apprenant dépasse son handicap et ne se réfugie pas derrière.</p> <p>Trouver des moyens de compensation raisonnés.</p>	<p>Accompagner sur 40h la rédaction d'un projet d'animation (20h avec un scripteur extérieur, 20h avec un formateur de la discipline).</p> <p>Aménager l'emploi du temps afin de rendre possible la rédaction du rapport de stage.</p> <p>Intégrer 2h d'aide rédactionnelle dans le cadre de l'UC 3 pour préparer la fiche de séance avant l'épreuve.</p>
En structure	Pour les épreuves certificatives					
<p>Renforcer l'accompagnement par le tuteur pour que l'apprenant dépasse son handicap et ne se réfugie pas derrière.</p> <p>Trouver des moyens de compensation raisonnés.</p>	<p>Accompagner sur 40h la rédaction d'un projet d'animation (20h avec un scripteur extérieur, 20h avec un formateur de la discipline).</p> <p>Aménager l'emploi du temps afin de rendre possible la rédaction du rapport de stage.</p> <p>Intégrer 2h d'aide rédactionnelle dans le cadre de l'UC 3 pour préparer la fiche de séance avant l'épreuve.</p>					



Prendre connaissance des mesures mises en place pendant la scolarité.

Identifier les besoins avant l'entrée en formation pour une prise en charge rapide et adaptée à la formation professionnelle (en centre et en structure).

Mettre en place un suivi régulier et renforcé entre l'OF et la structure d'accueil.

Utiliser des moyens pédagogiques pour aider l'apprenant dans la construction de ses fiches de séances. Exemple : des pictogrammes, le FALC ou des images pour construire les fiches séances.

Identifier en externe (convention avec une association ou embauche d'une personne) et en interne les compétences pour accompagner l'apprenant dans la réalisation dans la préparation des écrits.

Plan d'adaptation et demande d'aménagement



- [Un exemple concret de plans d'adaptation et d'accompagnement de parcours de formation.](#)
- [Une fiche de demande d'aménagement en fonction de la situation de handicap rencontrée, reliées au parcours de formation sélectionné.](#)



Les aménagements ne peuvent pas prévoir de dispense d'épreuve(s) (de TEP ou d'épreuves certificatives) : les candidats doivent passer les épreuves aménagées ou non, et les réussir afin d'être autorisés à entrer en formation ou d'être diplômés.

5.2 Organiser l'alternance

L'alternance est promue par les pouvoirs publics dans tous les secteurs d'activité et à tous les niveaux de qualification visés. Pour autant, elle n'est pas facile à mettre en œuvre.



Accès direct vers
[l'espace emploi de l'Agefiph](#)

Accompagner le stagiaire dans sa recherche de structure d'alternance

L'objectif est de pouvoir orienter le stagiaire vers une structure qui corresponde réellement à ses besoins et ses envies en termes de formation.

Il s'agit à nouveau d'échanger avec lui pour définir une solution "sur mesure" et individualisée rentrant dans le cadre d'un aménagement raisonnable.

Dans le champ des métiers du sport, il est difficile d'identifier l'ensemble des structures qui pourraient accueillir un stagiaire en situation de handicap. En effet, les activités sont extrêmement diversifiées et les structures d'appui le sont tout autant.

Par ailleurs, bon nombre de formations procèdent à des recrutements nationaux et il semble bien compliqué de pouvoir bénéficier d'un réseau de structures d'accueil sur tout le territoire.

C'est pourquoi, lors du positionnement du stagiaire, il conviendra de vérifier avec lui s'il est bien en lien avec un lieu d'alternance. Si le stagiaire est en difficulté dans la prise de contact avec les structures d'alternance, le référent handicap pourra le soutenir dans sa recherche.



Prendre contact avec une structure d'alternance

Le premier lien à établir entre stagiaire et structure d'accueil n'est pas toujours évident :

- les apprenants en situation de handicap n'ont pas forcément envie de parler de leur situation en entretien de recrutement par crainte que cela ne desserve leur candidature (rejet, discrimination) et préfèrent évoquer leurs difficultés d'apprentissage une fois recrutés ;
- les entreprises/clubs ne connaissent pas forcément les modalités d'accompagnement d'un stagiaire en situation de handicap, ni le rôle du référent handicap de l'OF.



L'objectif pour le référent handicap est de favoriser l'inclusion professionnelle dans les parcours de formations en présentant :

- La démarche d'accueil des stagiaires en situation de handicap de l'Organisme de Formation,
- Le rôle du référent handicap pour qu'il puisse bien être identifié comme une personne ressource,
- Les champs d'intervention, les difficultés que peuvent rencontrer l'apprenant en parcours de formation et en structure liées à un handicap ou des difficultés d'apprentissage,
- Les modalités d'accompagnement du club/structure (élus, tuteurs, etc.) par l'Organisme de Formation et les acteurs partenaires.

Les modalités d'accompagnement peuvent être diverses :

- Visites en structure supplémentaires,
- Achat de matériel spécifique,
- Sensibilisation du tuteur,
- Temps d'accueil spécifique du stagiaire,
- Etc.

Favoriser l'engagement de la structure

La structure, comme l'Organisme de Formation, a un rôle très important à jouer dans la formation du stagiaire. Il s'agit donc de l'associer pleinement dans l'accompagnement du stagiaire.

Pour cela, il est conseillé :

- d'organiser des temps d'échanges réguliers avec le tuteur et le stagiaire,
- de formaliser clairement les objectifs attendus pendant chaque période d'alternance (fiches de suivi de l'alternance : Organisme de Formation-> tuteur et tuteur-> Organisme de Formation).
- d'associer l'entreprise à l'écriture du Plan d'Adaptation du Parcours de Formation (PAP),

Dans le cas d'une embauche sur un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, l'employeur peut bénéficier des aides de l'Agefiph et du FIPHFP pour aménager les parcours.



En fin de parcours il reste nécessaire de ne pas rompre le lien et de faire ce travail de présentation des possibilités d'aménagement des parcours avec la chaîne des acteurs concernés.